



Vol a l'étalage dans un magasin de chaussure

Par **herestare**, le **08/02/2012** à **20:38**

Bonjour,

aujourd'hui j'ai commis un délit que je regrette vraiment. J'ai volé une paire de chaussure d'une valeur de 14€, j'ai honte. Le gérant du magasin a appelé la police qui est venu et a pris mes coordonnées (ni le gérant, ni la police n'avaient de papier de plainte, je n'ai donc rien signé). Ils m'ont dit que je recevrais une convocation et que je serais jugé.

Cela me met dans un tel état, je regrette tellement! Je suis majeure et je n'ai jamais commis de vols auparavant.

Qu'est ce que je risque? Les procédures sont-elles longues?

Aidez moi s'il vous plait, j'ai besoin de conseils!

Merci